

COUPE NATIONALE INDIVIDUELLE DES ENTREPRISES

1 - DÉFINITION

Grande animation des agents du monde du travail, les coupes d'entreprises proposent une compétition de masse plus axée sur la convivialité, le plaisir de se retrouver, le plaisir de la pratique, que sur l'intérêt de la performance sportive. Cette animation est organisée en référence aux textes, la définissant dans le code du travail

2 - SEXE : Féminin et Masculin

3 - ANNÉES DE NAISSANCE : juniors et seniors (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

4 - NATIONALITÉ : Française et étrangère telle que définie dans le code sportif

5 - LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MÉDICAL

– Deux années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours,

– Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée),

– Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 - PARTICIPANTS-GRADES

Féminines : ceinture verte minimum

Masculins : ceinture noire minimum

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.J.D.A. en possession d'une attestation patronale de moins d'un mois à la date du 1^{er} niveau de compétition.

Sont exclus :

– les athlètes ayant été classés 1^{re} division dans les deux saisons précédentes,

– les participants effectifs de la 2^e division au niveau national (combattant apparaissant sur le tableau),

– les podiums nationaux juniors de la saison précédente,

– les participants au tournoi de France juniors de la saison précédente.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines : – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; – 78 kg ; + 78 kg

Masculins : – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ; – 81 kg ; – 90 kg ; – 100 kg ; + 100 kg

8 - ARBITRAGE : Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A. avec un arbitre central sur le tapis et un arbitre à la table.

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT : 3 minutes

Temps de récupération : 10 minutes obligatoires entre 2 combats

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Poules ou Tableaux à double repêchage

Accompagnant non autorisé

11 - ÉPREUVES DE SÉLECTION

Départementale sur engagement

Régionale sur sélection départementale *

Nationale sur sélection régionale *

Pas de bonus ni de hors quota

* voir tableau des quotas

Nota – important : le combattant disputera les épreuves de sélection dans le département ou la région où il est licencié. Il sera impérativement engagé sous le nom de l'entreprise qui lui délivrera l'attestation patronale.

– Au niveau national, engagement par les ligues via le site intranet de la F.F.J.D.A.

– un combattant ne peut représenter qu'une seule entreprise sur l'ensemble de la compétition.

12 - RELATIONS GRADES CHAMPIONNATS

La relation grades championnats est appliquée aux niveaux régional et national.

13 - REMBOURSEMENT

Seuls les podiums sont pris en charge (FND)